

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER

RÉSULTATS DES SAISONS

2008 et 2009

Le suivi des captures de truites de mer, instauré officiellement en 1992, a été mis en place uniquement sur les cours d'eau des régions Normandes et d'Artois Picardie, où cette espèce est particulièrement bien implantée. A compter de 1996, ce suivi s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique. Les taxes relatives aux migrateurs ont évoluées, quant à elles, dès l'année 2000. Les taxes spécifiques "saumon" et "truite de mer" ont alors été regroupées en une taxe unique « Salmonidés migrateurs ». La figure 1 illustre l'évolution des ventes de taxes « migrateurs » depuis 1987 et le tableau 1 détaille ces mêmes ventes par bassin les 5 dernières années.

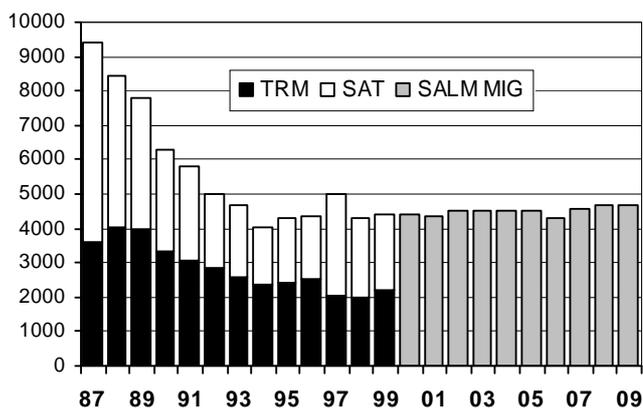


Figure 1 : Evolution des ventes de taxes migrateurs en France de 1987 à 2009

Bassins	Nombres de taxes vendues				
	2005	2006	2007	2008	2009
Artois-Picardie	322	328	373	403	404
Seine-Normandie	1496	1413	1429	1443	1591
Loire-Bretagne	1681	1630	1819	1814	1724
Adour-Garonne	1018	955	965	1027	974
Rhin-Meuse	3	1	1	1	
R.M.C	1	0	2		
TOTAL	4521	4327	4589	4688	4693

Tableau 1 : Ventes des taxes « Salmonidés migrateurs » par bassin

• **4 688 et 4693 CPMA "salmonidés migrateurs"** ont été vendues en France respectivement en 2008 et 2009. Ces chiffres sont les plus élevés depuis l'instauration de la taxe unique, passée sous forme d'une cotisation et redevance uniques en 2007. On enregistre en effet, sur ces deux dernières années, une augmentation des ventes de 4% par rapport à la moyenne décennale. Néanmoins, **au regard de la figure 1, la tendance générale reste particulièrement stable depuis 1994**. La baisse constatée des ventes en 2009 sur les bassins Loire-Bretagne et Adour-Garonne (de 5% voir tableau 1), a été largement compensée par la nette augmentation des ventes de taxe dans le bassin Seine-Normandie comportant des cours d'eau 'à truite de mer' : **+10%**.

• **188 et 125 pêcheurs** ont participé au suivi des captures de truite de mer respectivement en 2008 et 2009 en déclarant leurs captures et/ou en tenant un carnet de pêche. Malgré la hausse des ventes de taxes « migrateur », **la participation des pêcheurs en 2009 est en nette régression (figure 2)**.

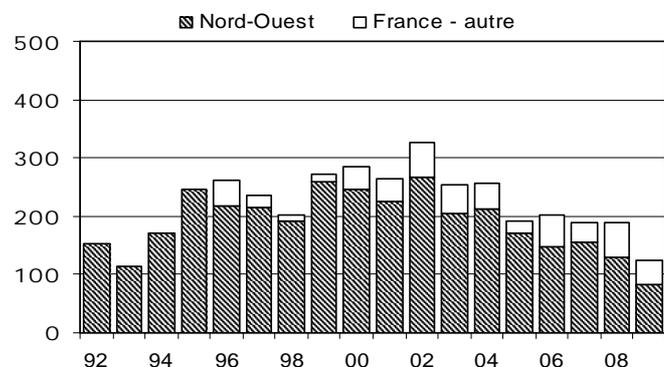


Figure 2 : Répartition des effectifs de pêcheurs participant au suivi de captures en France et dans les principaux départements du NO depuis 1992

Elle a diminué de près de 60% depuis 2002. Le rapport entre nombre de participants au suivi et le nombre de taxes vendues, **ou taux de participation**, ne cesse de diminuer pour s'établir **en 2009 à 4.6%** (en 2008, ce taux était de 9.4%). Ce taux régresse notamment en Artois Picardie : - 6.5% entre 2008 et 2009.

• **654 et 303 captures de truites de mer** ont été déclarées en 2008 et 2009. Ces captures sont principalement référencées sur le bassin Seine-Normandie (**81% des déclarations en moyenne sur les 2 années**).

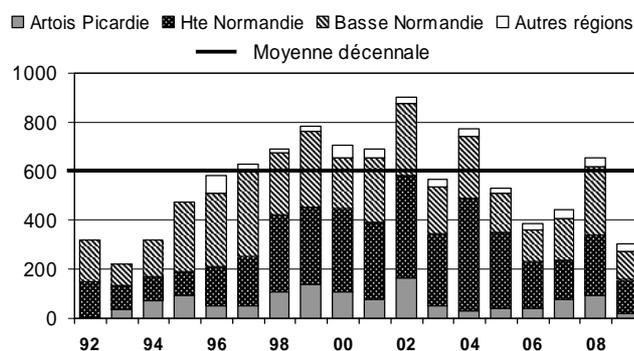


Figure 3 : Répartition du nombre de captures déclarées par région de 1992 à 2009

Les captures de 2008 ont été supérieures à la moyenne décennale qui s'élève à 596 captures. Celles de 2009 se situent au niveau le plus bas jamais atteint depuis 1993. Cette très nette diminution est bien entendue à mettre en relation avec la chute des effectifs de pêcheurs participants au suivi des captures. Le rapport du nombre de truites de mer capturées sur le nombre de pêcheurs déclarant s'établit à 3.48 en 2008 et 2.42 en 2009.

BILAN DU SUM DES CAPTURES 2008 ET 2009 (ARTOIS-PICARDIE, HAUTE ET BASSE NORMANDIE)

Bassins	2008			2009		
	Ventes de timbres migrateurs	Pêcheurs déclarants par bassin	Captures déclarées	Ventes de timbres migrateurs	Pêcheurs déclarants par bassin	Captures déclarées
Authie	110	22	53	121	6	12
Wimereux	-	-	-	-	1	1
Canche	197	20	42	189	9	9
Artois Picardie	307	42	95		16	22
Andelle	-	2	3		2	3
Arques	153	27	158	185	30	67
Bresle	97	19	44	107	11	37
Durdent	50	5	10	41	2	9
Douffine	-	1	1	-	-	-
Risle	-	1	3	-	2	6
Saane	-	1	1	-	1	2
Seine	14	2	3	24	2	3
Valmont	7	4	21	21	5	12
Haute Normandie	321	62	244		55	139
Orne	43	1	1	52		
Touques	346	57	263	451	35	107
Vire	2	1	1	3	1	1
See	-	1	1	-	-	-
Selune	-	1	1	-	-	-
Soulle	-	-	-	-	1	1
Sienne	-	2	2	-	1	1
Dives	-	4	9	-	-	-
Basse Normandie	391	67	278		38	110
Hors dep Nord-Ouest		23	37		21	32
Dont captures pros		1	9		1	5
Total		194	654		130	303

Tableau 2 : Bilan des captures déclarées de Truites de mer par bassin en 2008 et 2009.

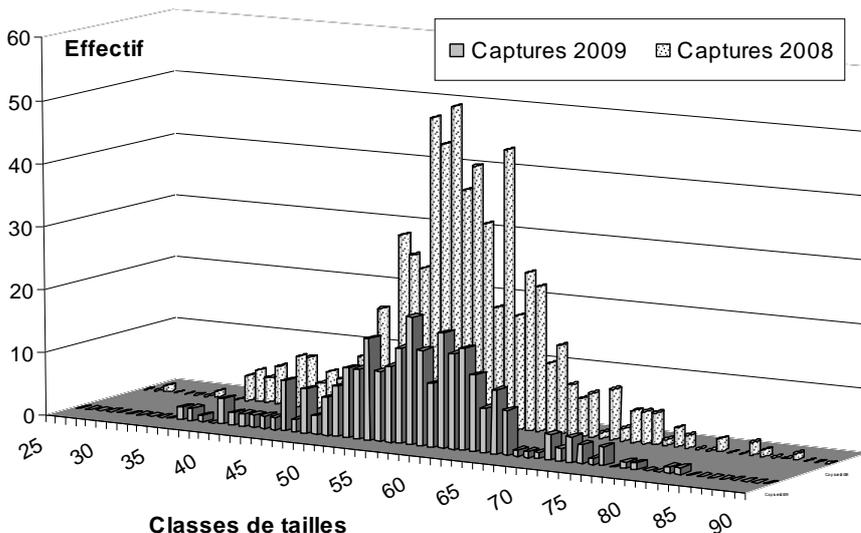


Figure 4 : Répartition des captures 2008 et 2009 par classes de tailles

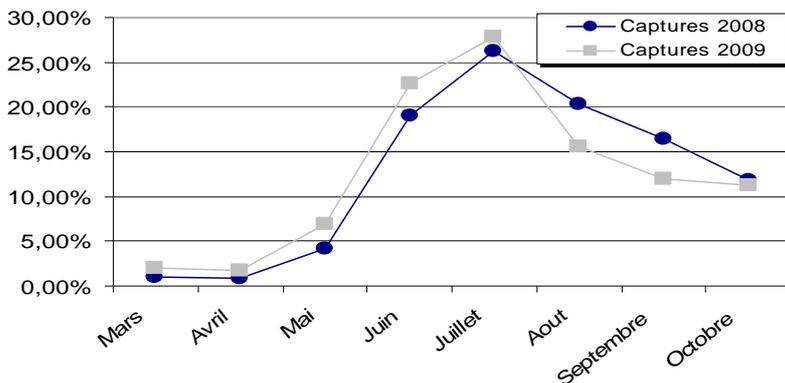


Figure 5 : Répartition mensuelle des captures 2008 et 2009

Le très faible taux de participation des pêcheurs ces dernières années nous impose de prendre avec précaution les chiffres présentés ci-après. Ce manque de lisibilité ne nous permet pas d'avancer des données représentatives des captures réelles. Néanmoins, on constate que les déclarations de captures se sont plus particulièrement érodées dans les régions Basse Normandie et Artois-Picardie. On enregistre par ailleurs en 2009, dans cette dernière région, une diminution de 69% au regard de la moyenne régionale depuis 1992. Quelques pêcheurs participent au suivi sur plusieurs bassins ce qui tend à expliquer les différences entre les chiffres cités plus haut et les totaux présentés ci-contre. **Les deux régions Normandes comptabilisent en moyenne 82.5% des captures nationales.** Les deux rivières Arques et Touques continuent de fournir une grande part des prises françaises. Elles totalisent en moyenne sur les 2 années 62% des captures déclarées. Ces taux restent remarquablement identiques aux moyennes observées depuis l'instauration du suivi.

Les individus dont la taille s'échelonne de 55 à 65 cm sont généralement les plus ciblés par l'activité de pêche récréative. Le bilan 2008-2009 ne déroge pas à cette règle comme l'indique la figure 4. **74% des captures déclarées ces deux années sont comprises entre 50 et 65cm en moyenne.** Les tailles et les poids moyens des individus (**56 cm pour 2,2 Kg**) ne sont bien entendu pas identiques entre bassins et régions. **La Haute Normandie** est une région où les poissons capturés semblent être les plus imposants : **59 cm pour 2,6kg** en moyenne. Néanmoins, la plus grosse truite de mer pêchée sur les 2 années a été prise en Artois Picardie : sur l'Authie en 2008. Elle mesurait **87cm pour 7,2kg**. Enfin, les mois de juin et de juillet ont été les plus prolifiques (figure 5), période durant laquelle les premières remontées de truite de mer sont observées.

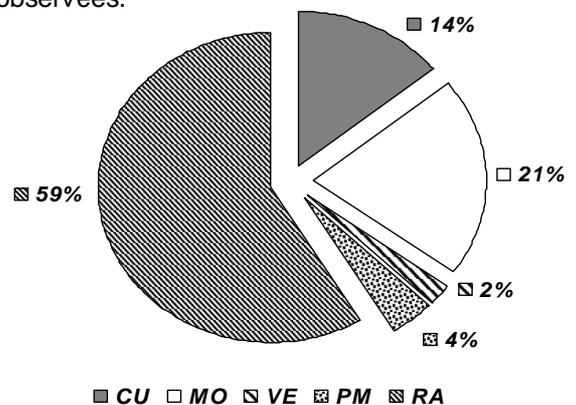


Figure 6 : Modes de capture (CU : cuiller, MO : mouche, VE : vers, PM : poisson mort, RA : rapala)

Si le maximum des prises a eu lieu en juillet pour les deux années, les captures de 2008 ont été mieux réparties durant la deuxième moitié de saison. Enfin, le rapala est le mode de capture le plus largement utilisé (figure 6) et ceci durant toute la saison. La pêche de la truite de mer à la mouche reste une pratique bien répandue, prenant bien entendu toute sa dimension plutôt en deuxième partie de saison.

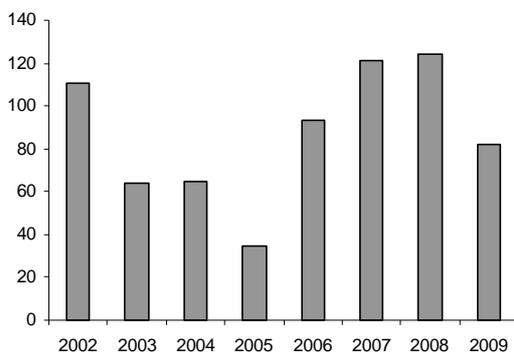
Le tableau 3 ci-après fait la synthèse des données des carnets de pêche recueillies au Centre National d'Interprétation des Captures de salmonidés migrateurs sur une période de 5 ans.

	Années				
	2005	2006	2007	2008	2009
Nb de carnets retournés	54	42	37	33	35
Effort					
Nb total de sorties	1749	1310	1101	1153	873
Nb de sorties/pêcheur	32	31	30	35	25
Durée moy. d'une sortie (heures)	2,3	2,3	2,7	2,3	2,4
Effort moyen/pêcheur (heures)	75,5	70,3	78,9	79,8	59
Captures par unité d'effort					
Nb de truites capturées	295	157	185	213	124
Nb de truites/pêcheur	5,5	3,7	5,0	6,5	3,5
Nb maximal de truites/pêcheur	29	22	35	43	29
Nb maximal de truites/sortie	3	3	8	3	3
% de pêcheurs bredouilles	33	36	41	9	43
Nb d'heures par capture					
Saison entière	14	19	16	12	17
Mars à mai	73	-	13	48	30
Juin à octobre	13	17	16	12	16

La baisse de la participation, décrite plus haut, est ici particulièrement visible au regard du nombre de carnets retournés de 2005 à 2009 (de 54 à 35). Ceux retournés en 2008 montrent une assiduité importante des pêcheurs avec 35 sorties en moyenne soit la valeur la plus haute depuis 2005. En 2009, ce chiffre retombe à 25 sorties par pêcheur soit la valeur la plus basse depuis 2005. En passant en moyenne près de 80h au bord des cours d'eau, nombre d'heures restant dans les chiffres observés, les pêcheurs de 2008 ont été particulièrement efficaces (captures par unité d'effort ou rendement de pêche) : 6.5 truites en moyenne par pêcheur et un record atteint de 43 truites. Le contraste entre 2008 et 2009 reste fort sur le succès de pêche puisqu'en 2008, le nombre moyen de truites par pêcheur a atteint la valeur la plus forte depuis 2005 et à contrario, la plus faible en 2009 avec une valeur de 3,5. Les pêcheurs de 2009 sont revenus le plus souvent bredouilles, 43% des participants.

CONNAISSANCE DES STOCKS : LE SUIVI DES EFFECTIFS CONTROLES DE TRUITES DE MER AUX PRINCIPALES STATIONS DE CONTROLE DU NORD OUEST

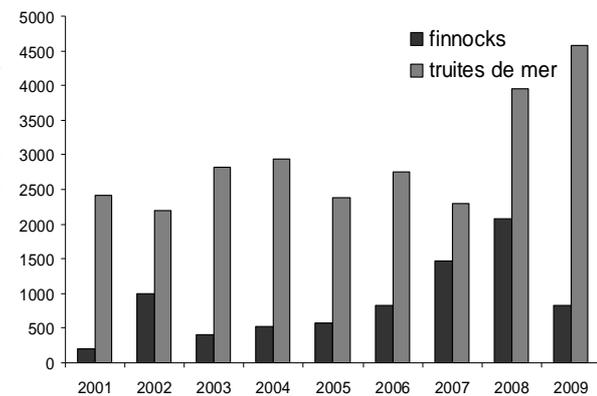
LA VIRE aux Claies-de-Vire



Source : Fédération de pêche de la Manche

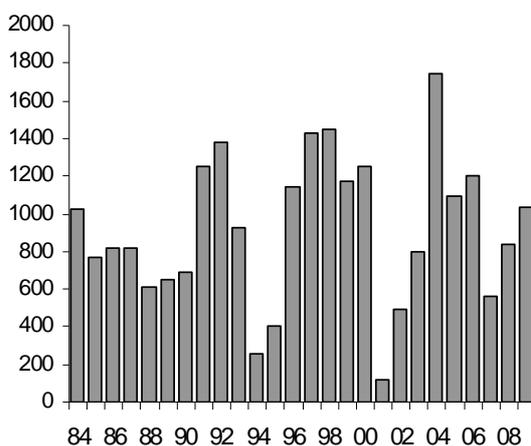
Sur la Vire, le contingent de 2009, largement dominé par les truites d'au moins 1an de mer, est retombé en dessous de **l'effectif moyen inter-annuel (87 individus)**. 2008 reste la meilleure année. Les contingents observés depuis 2002 sont très inférieurs au potentiel évalué du bassin. A la station du Breuil en Auge, sur la Touques, l'effectif de 2008 a augmenté de 67% par rapport à celui de 2007, déjà considéré comme une bonne année. En 2009, les truites d'au moins 1an de mer ont prédominé alors que la proportion de finnockes (voir définition page 4) marque le pas pour la première fois depuis 2001.

LA TOUQUES au Breuil-en Auge



Source : Fédération de pêche du calvados

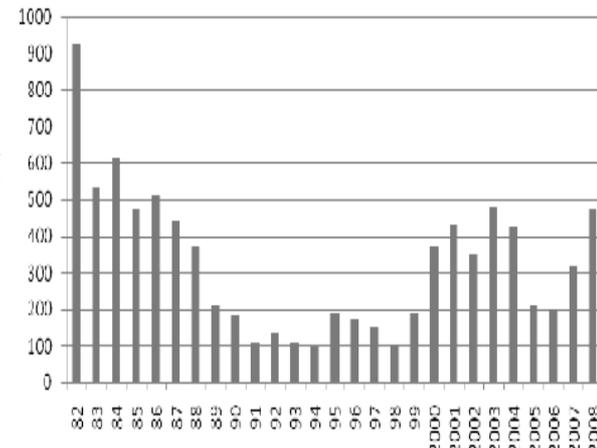
LA BRESLE à EU



Source : ONEMA / DAST Station salmonicole Seine Maritime

Sur la Bresle, les remontées de 2008 et 2009 restent proches de l'effectif moyen interannuel (920 truites). Depuis 2007, les remontées tendent à être plus précoces, avec un pic observé première quinzaine de juin. A noter qu'en 2009, la production de juvéniles de saumons a pour la première fois dépassée celle des truites. Sur l'Orne, les travaux de réfection du dispositif de franchissement débutés en juillet 2009 n'ont pas permis d'obtenir un suivi complet sur l'année. Les effectifs contrôlés sont globalement en nette augmentation depuis 2000, pour atteindre ceux observés au milieu des années 80.

L'ORNE à May-Feuquerolles



Source : Fédération de pêche du calvados

LE PRELEVEMENT D'ÉCAILLES, UNE AIDE PRÉCIEUSE À LA COMPRÉHENSION DE LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS DE TRUITES DE MER

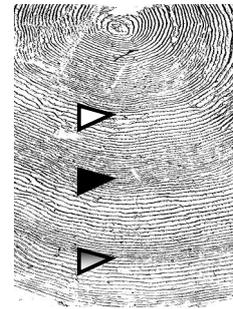
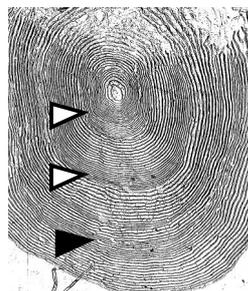


Truites de mer sur la Touques. ONEMA

Votre participation au suivi des captures de truites de mer permet de recueillir des informations essentielles sur la connaissance des stocks de cette « forme » de truite. Au-delà de la connaissance du nombre de captures par bassin, les échantillons d'écaillles que vous prélevez constituent une base de travail précieuse aux études menées sur les populations de truites de mer et sur les salmonidés migrateurs en général.

L'étude de ces prélèvements permet, par différentes approches, d'élargir les connaissances sur la structure, le fonctionnement et la dynamique des populations de truite de mer à différentes échelles. L'âge d'eau douce, de mer et les niveaux de croissance peuvent être ainsi comparés entre bassins afin de caractériser les différents stocks à l'échelle nationale. D'autres approches permettent d'identifier les liens de cette forme avec la « sous-population » sédentaire dite truite de rivière (*Salmo trutta fario*). Ces études peuvent évaluer, par exemple, ainsi quels sont les éléments du paysage d'un bassin versant favorisant ou entravant la dispersion de ces formes d'individus. Ces travaux visent également à établir les bases biologiques d'une gestion rationnelle à l'échelle d'un bassin, prenant en compte les spécificités régionales.

Parmi les nombreuses techniques existant en biologie des pêches pour déterminer l'âge des individus, la scalimétrie (définition de l'âge du poisson par l'interprétation de ses écaillles) est aujourd'hui la plus utilisée pour l'étude démographique des populations de Salmonidés. Des écaillles de truites de mer capturées à la ligne dans le Calvados (Touques, Orne et Dive) ont permis d'étudier les principaux traits spécifiques de ces populations. Il en est ressorti que la croissance des truites de la Touques et de la Dive est moyenne en raison du retour précoce des individus en rivière et de leurs fraies successives chaque hiver. Les Finnocks, ou truites remontant en rivière après avoir passé moins d'un an en mer, représentent la quasi-totalité de l'échantillon étudié sur ces deux cours d'eau. Sur l'Orne, les truites sont plus grosses car leur phase de croissance en mer dure en moyenne plus longtemps (de 1 à 2 ans). La croissance des truites de mer sur cette rivière est comparable à celles des truites des cours d'eau Hauts Normands tels que la Bresle et l'Arques où les individus atteignent en moyenne 54 cm pour 2kg après 1 an de mer et 65 cm pour 3.4kg après 2 ans de mer. Voici ci-après quelques exemples de lecture d'écaillles où les circuli (anneaux de croissance) témoignent des traits d'histoire de vie de chaque individu.



Calonne (Touques) 409mm, aout 1980

2 hivers en eau douce (voir ) suivis d'une forte phase de croissance ininterrompue (circulis bien espacés) : phase marine sans hiver observé.

Finnock de 2 ans de rivière

Bresle 572mm, 2540g, juin 2008

2 hivers en eau douce (voir ) suivis d'une forte phase de croissance (circulis bien espacés) correspondant à la phase marine. 1 hiver en mer est observé (voir ) ; les circulis sont moins espacés (bande noire) en raison de la perte de croissance en période hivernale 2 ans de rivière. 1 hiver en mer.

Arques 680mm, 3750g, sept 1998

1 hiver en eau douce (voir ) suivis d'une phase de croissance marine (circulis bien espacés) où 2 hivers sont observés (voir ) . Une marque de fraie est visible lors du 2^{ème} hiver (ligne de coupure continue suivie de circulis largement espacés (voir )). 1 an de rivière, 2 hivers en mer, frai lors du 2^{ème} hiver

La caractérisation des populations de truites de mer du Calvados, à partir de ces données démographiques, a permis ainsi la mise en place d'une stratégie de gestion adaptée aux stocks. En effet, la réglementation mise en place, faisant suite aux conclusions de ces études, a permis de caler les périodes d'ouverture sur les rythmes de remontées, de définir une taille de capture à respecter afin de protéger les stades les plus sensibles.

D'autres approches, utilisant toujours les échantillons d'écaillles, permettent d'évaluer la taille efficace d'une population sur un bassin. Ce qui signifie qu'à partir de prélèvements d'écaillles, il est possible de connaître le nombre de géniteurs de truites de mer à atteindre afin de conserver une population sur le long terme. Ces résultats, couplés aux données démographiques comme citées ci-dessus, permettent aux organismes gestionnaires de prédire de quelle manière la population évoluera à plus ou moins long terme.

Votre participation au suivi volontaire des captures de Truites de mer peut donc aller au-delà de la simple interprétation de l'âge de votre poisson capturé. L'acquisition de données permet de mieux connaître dans un premier temps l'état des stocks de cette espèce, d'améliorer les mesures de gestion entreprises tout en développant le loisir pêche. Ces conditions passent par le maintien de votre participation au suivi des captures des truites de mer et plus généralement à celui des salmonidés migrateurs.